



**2024年中非合作论坛峰会**  
**The 2024 Summit of the Forum on China-Africa Cooperation**  
**Sommet 2024 du Forum sur la Coopération Sino-Africaine**  
 2024年9月4-6日, 北京 4-6 September 2024, Beijing 4-6 Septembre 2024, Beijing



**FOCAC 2024: la Chine s'engage à allouer à l'Afrique 50 milliards de dollars de financement pour les trois années à venir**

Ce jeudi en Chine, le Président Félix Tshisekedi a pris part, aux côtés d'une vingtaine de Chefs d'État et de gouvernement, à la cérémonie officielle d'ouverture du 9ème Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC 2024) qui se tient du 04 au 06 septembre 2024 à Beijing.

# GRANDES ACTIONS

ÉDITION N°99 OCTO 2024

www.grandesactions.com

Magazine hebdomadaire d'actualités des Autorités Politico-Administratives et des institutions spécifiques en RDC, et MONDE.



**RDC-Chine : Beijing Lance le Premier Forum Économique pour une Nouvelle Coopération**



**Le secteur des assurances de la RDC brillamment représenté au Forum économique RDC-Chine**  
**Alain KANINDA NGALULA, DG de l'ARCA.**



FOCAC 2024: la Chine s'engage à allouer à l'Afrique 50 milliards de dollars de financement pour les trois années à venir



# SOMMAIRE



www.grandesactions.com

MAGAZINE

FOCUS RDC



Grandes Actions

## 1 GRANDES ACTIONS

**PRESIDENCE RDC / RDC-Chine : Beijing Lance le Premier Forum Économique pour une Nouvelle Coopération**



**Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix- Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** P: 4-5

## 2 GRANDES ACTIONS

**ARCA / Le secteur des assurances de la RDC brillamment représenté au Forum économique RDC-Chine**



**Alain KANINDA NGALULA**  
DG de l'ARCA P: 6-7

## 3 GRANDES ACTIONS

**MINISTÈRE DES MINES / Le Secteur Minier de la RDC à l'Avant-Scène du Forum Économique RDC-Chine**



**KIZITO PAKABOMBA KAPINGA**  
Ministre des Mines P: 8-9

## 4 GRANDES ACTIONS

**MINISTÈRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ÉLECTRICITÉ / La RDC et CMOC Signent un Protocole d'Accord pour Renforcer la Puissance Énergétique du Pays**



**Teddy LWAMBA MOBA**  
Ministre des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité P: 10-11

## 5 GRANDES ACTIONS

**MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS / Forum Économique RDC-Chine : Alexis Gisaro Présente des Opportunités d'Investissements à Pékin**



**Alexis GISARO MUVUNYI**  
Ministre des Infrastructures et Travaux Publics P:12-13

## 6 GRANDES ACTIONS

**MINISTRE DES TRANSPORTS RDC / Beijing : Clôture du Forum Économique RDC-Chine par le Vice-Premier Ministre Jean-Pierre Bemba**



**Jean-Pierre BEMBA**  
Ministre des Transports RDC P: 14-15



presidence.cd

## Participation de l'ARCA au Forum Économique RDC-Chine : Appel à l'Engagement des Investisseurs Chinois

Beijing, 3 septembre 2024 – Dans le cadre du Forum Économique RDC-Chine, le Directeur Général de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) a pris la parole pour exhorter les investisseurs chinois à respecter rigoureusement les prescriptions du Code des assurances en République Démocratique du Congo (RDC). Cet appel vise à promouvoir une collaboration bénéfique qui favorise le développement économique et social du pays.

Lors de cette rencontre, qui a réuni des acteurs économiques majeurs des deux nations, le DG de l'ARCA a souligné l'importance de la conformité réglementaire pour assurer un environnement d'investissement transparent et fiable. « La RDC dispose d'un potentiel économique considérable, et il est essentiel que les investisseurs, notamment ceux venant de Chine, respectent les normes locales pour garantir la pérennité de leurs activités et contribuer au développement durable du pays », a-t-il déclaré.

Le Code des assurances en RDC, qui encadre le secteur, a été conçu pour protéger les intérêts des assurés et promouvoir la confiance dans les institutions financières. Le DG a mis en avant que la conformité à ce cadre réglementaire n'est pas seulement une obligation légale, mais également un levier pour bâtir des partenariats solides entre la RDC et les investisseurs étrangers.

En outre, il a encouragé les entreprises chinoises à s'engager dans des projets qui répondent aux besoins locaux, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des infrastructures. « En alignant leurs investissements sur les priorités de développement du pays, les investisseurs chinois peuvent non seulement maximiser leur retour sur investissement, mais également contribuer à l'amélioration du bien-être des Congolais », a-t-il ajouté.

La participation de l'ARCA au Forum Économique RDC-Chine témoigne de son engagement à établir un cadre de collaboration durable entre les deux nations. Le DG a également annoncé que l'ARCA mettra en place des initiatives de sensibilisation pour aider les investisseurs à mieux comprendre les exigences du marché congolais.

En conclusion, le DG de l'ARCA a réaffirmé la volonté de la RDC d'accueillir des investissements étrangers tout en insistant sur l'importance d'un respect mutuel des normes et des règlements. « Ensemble, nous pouvons bâtir une économie résiliente et inclusive qui profite à tous », a-t-il conclu, invitant ainsi les investisseurs à s'engager activement dans cette dynamique.

Avant de se rendre en Chine pour le Forum économique RDC-Chine, le Directeur Général de l'ARCA a procédé à la présentation officielle du rapport le mercredi 24 juillet 2024, à Kinshasa, dans l'Hôtel Sultani, situé dans la commune de Gombe.

## Évolution du marché des assurances en RDC : Une croissance de 247,8 % en 8 ans

La République Démocratique du Congo (RDC) voit son marché des assurances en pleine expansion, selon le rapport 2022 de l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (ARCA). Au cours des huit dernières années, la production globale du secteur a progressé de manière significative, passant de 82,72 millions d'USD en 2015 à 287,07 millions d'USD en 2022, soit une augmentation impressionnante de 247,8 %. Cette dynamique témoigne d'une robuste croissance dans un environnement économique en mutation.

La présentation officielle du rapport s'est tenue le mercredi 24 juillet 2024 à Kinshasa, à l'Hôtel Sultani dans la commune de Gombe. Le document met en lumière une augmentation notable des primes émises, atteignant 287,07 millions d'USD en 2022 par rapport à 217,37 millions d'USD en 2021, soit une croissance annuelle de 32 %. Cette progression souligne la vitalité et l'expansion continue du secteur assurantiel congolais.

Selon le rapport, la situation financière globale du marché dégage des marges de solvabilité excédentaires, avec 89,99 millions d'USD en assurance IARD et 25,64 millions d'USD en assurance vie et capitalisation pour l'année 2022. De plus, la couverture des engagements envers les assurés montre des excédents significatifs, avec 40,67 millions d'USD en assurance IARD et 21,92 millions d'USD en assurance vie et capitalisation, illustrant des taux de couverture respectifs de 132,2 % et 371,2 % des actifs admis.

Malgré une légère contraction de 1,1 % dans le total des primes émises en 2022, le directeur général de l'ARCA, Alain KANINDA NGALULA, explique cette diminution après une année 2021 marquée par une reprise de croissance de 3,4 %. Cette fluctuation est influencée par les marchés EMEA et ceux des pays avancés de la zone Asie-Pacifique, selon les conclusions du rapport.

À l'échelle mondiale, le secteur des assurances est dominé par l'assurance non-vie, représentant 58,5 % des primes émises, contre 41,5 % pour la vie et la capitalisation. La densité d'assurance mondiale a atteint 853 USD par habitant en 2022, reflétant des disparités significatives entre les économies industrialisées et émergentes. En ce qui concerne le marché congolais, la densité des primes d'assurance par habitant a progressé de 28,2 % en 2022, passant de 2,36 USD à 3,02 USD. Cette augmentation témoigne d'une adoption croissante des produits d'assurance dans le pays depuis l'ouverture du marché en 2019.

Le rapport met également en avant la gestion prudente des risques par les assureurs, avec des provisions techniques en forte hausse à 73,49 millions d'USD en 2022, contre 47,05 millions d'USD l'année précédente. Ces dispositions représentent désormais 58,2 % des engagements réglementés, assurant ainsi la stabilité financière et la sécurité des obligations contractuelles.

L'ARCA, établie en vertu du Décret n° 16/001 du 26 janvier 2016, est chargée de la régulation et du contrôle indépendant du secteur des assurances en RDC, sous la tutelle administrative du Ministère des Finances. Alain KANINDA NGALULA, Directeur général, dirige l'autorité avec un engagement pour assurer la transparence et l'efficacité dans le secteur assurantiel congolais.

